

- Inviter les professionnels du secteur, propriétaires, médecins, techniciens du métier et gestionnaires à unir leurs efforts pour promouvoir le produit thalasso dans le cadre d'une structure corporative fédératrice dans leur intérêt commun.



OFFICE NATIONAL DU THERMALISME
ET D'HYDROTHERAPIE



Les Signataires :

Slaheddine Montacer		Aldo Ferruzzi	
Umberto Solimene		Zhao Yong Ming	
Rzig Ouslati		Leith Zakraoui	
Marco Vitale		Mondher Mbarek	
Thierry Dubois		Fethi Tebourbi	
Pedro Cantista		Mohamed Kouni Chahed	
Natalia Tchaourskaia		Raouf Ben Mansour	
Francesco Padrini		Sadok Gahbiche	
Giovanni Gurnari		Mohamed Mefteh	
Alexei Polunin		Taoufik Rabeh	
Sergio Serrano		Béhi Bouakkez	
Sholpan Bulekbaeva		Mohamed Tellili	
Olga Surdu		Ali Mtiraoui	
Fausto Bonsignori		Fayçal Khachnaoui	
Johannes Rasker		Ridha Jemmali	
Maria Luisa Agnese		Belaitar Ahmed	



Charte pour l'Exercice de l'Activité Thalassothérapie en Tunisie



Les 1-2 mai 2014, Djerba a abrité le Symposium International "La Thalassothérapie au Service de la Médecine et du Bien être", organisé par l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie avec la collaboration de la Fédération Mondiale du Thermalisme et du Climatisme et la participation d'éminents professeurs en médecine et experts internationaux dans le domaine de la thalassothérapie .

Les participants ont débattu cinq thèmes :

- L'Expertise Internationale de la thalassothérapie dans le monde.
- Prévention, cure et réhabilitation dans les centres de thalassothérapie.
- L'interaction entre la Thalassothérapie et le Bien-être.
- L'Application stricte des normes : facteur garant de la qualité.
- La formation et la recherche : atouts pour la pérennité du secteur de la thalassothérapie

Pour poser les jalons d'une meilleure performance du secteur de la thalassothérapie

La charte pour l'exercice de l'activité thalasso en Tunisie se propose de répondre à plusieurs exigences qui ont découlé des interventions, des débats, des attentes et des recommandations des représentants des différents opérateurs du domaine. Elle s'appuie sur les résultats de l'étude de remise à niveau des centres de thalassothérapie en Tunisie, ainsi que sur les normes et les règles des bonnes pratiques en vigueur à l'échelle mondiale.

Les Fondements de la charte Thalassothérapie en Tunisie :

- Valoriser l'activité de la thalassothérapie en tant qu'activité médicale à part entière de soins, à côté du bien-être, en s'appuyant sur ses vertus thérapeutiques.
 - Adopter la qualité totale couvrant l'ensemble des activités de la thalasso par référence aux normes mondialement reconnues en la matière pour la réussite de toute prestation dans le domaine.
- Un intérêt particulier doit être accordé à la qualité de l'eau de mer et des produits marins utilisés pour les cures.

- Soumettre les centres thalasso au respect des termes du cahier des charges général et des référentiels métiers et des compétences établis par la tutelle et la profession.
- Veiller à la remise à niveau continue des activités des centres thalasso et faire évoluer leurs performances pour atteindre le niveau de qualité mondialement requis.
- Encourager l'adhésion des centres de thalasso au système d'assurance qualité sur la base des normes en vigueur et procéder à la démarche de certification permettant de garantir un meilleur positionnement du produit sur le marché international.
- Inciter les centres de thalasso à utiliser des produits de soins homologués.
- Prendre toutes les précautions et mesures de sauvegarde aussi bien de l'environnement interne des centres que de leur environnement externe contre tout effet de pollution due à leur fonctionnement, évitant ainsi tout impact négatif de leur activité sur l'environnement de proximité.
- Encourager les travaux de recherche dans le secteur ainsi que les échanges d'expériences et de pratiques de soins en matière de thalasso avec des organismes similaires étrangers de référence afin de favoriser le développement scientifique des techniques et méthodes de traitement des différents actes et opérations thalasso offerts aux clients.
- Développer un partenariat entre l'université et l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie afin de promouvoir la formation et la recherche au profit des centres de thalassothérapie dans ces domaines respectifs.
- Considérer la formation professionnelle continue comme le facteur primordial de réussite de l'exercice de la thalassothérapie et de sa durabilité.
- Développer un plan de communication du produit thalasso basé sur les nouvelles technologies, la communication personnalisée et la crédibilité des produits proposés en ciblant de nouveaux marchés.
- Mettre en place une stratégie de commercialisation propre à l'activité de thalasso spécifique à chaque zone d'implantation des centres en incorporant les produits de découverte naturelle et culturelle.